

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 3 juin 2019**

Le conseil municipal approuve le précédent compte-rendu.

**Espace multifonctions : point sur l'avancement des travaux**

Les travaux de terrassement sont terminés. L'entreprise GUERRIER a installé des barrières de protection du chantier et va intervenir dans les prochains jours.

Il conviendra d'étudier l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage des massifs.

Une assurance dommages-ouvrage a été souscrite auprès de GROUPAMA RA.

**Droit de préemption urbain**

Le conseil est informé de la vente d'une propriété sise 51 allée des Charmettes et décide de ne pas exercer son droit de préemption.

**Compte-rendu de la réunion des maires de la communauté d'agglomération**

Mme BECAUD, adjointe ayant représenté le maire, donne le compte-rendu de la réunion des maires de la communauté d'agglomération qui avait pour ordre du jour le bonus ruralité (une aide aux communes de – de 2 000 habitants pour une enveloppe de 915 000 €), l'allocation de solidarité (financée par un prélèvement sur les taxes rapportées par les zones d'activités) et l'harmonisation de la facturation de la collecte des ordures ménagères (TEOM au taux de 8,86 harmonisée sur 2 ans).

**Questions diverses**

Le conseil municipal :

- entend le compte-rendu de la réunion de pré-bilan concernant les rythmes scolaires au cours de laquelle a été débattu le problème de récupération sur la dotation de solidarité du coût des TAP, un récapitulatif des frais occasionnés par l'accueil du mercredi mis en place dans certaines communes sera établi avant toute décision,
- prend note de la réunion de la conférence territoriale qui aura lieu à Curtafond le mardi 11 juin à 20 h
- est informé de la déclaration préalable :
  - déposée le 15 mai 2019 et accordée le 24 mai 2019 à Confort Solution Energie pour la pose de panneaux photovoltaïques, 179 chemin de Cormassine
  - accordée le 6 mai 2019 à Mme Ingrid FAUSSURIER pour la construction d'un abri de jardin et la pose d'un portail, 19 allée des Charmettes
  - accordée le 6 mai 2019 à Mr et Mme Nicolas POLET pour la construction d'une piscine, 786 route du Village
- est informé du permis de construire déposé par Mr Arnaud THOUVENIN pour la modification d'ouvertures, 311 impasse de l'Etang Machard
- est informé par Mr Christian LABALME, adjoint à la voirie, des travaux effectués dans le cadre du programme de voirie 2019, suivis dorénavant par Mr Patrice FLOCHON, nouveau technicien de la direction voirie de la communauté d'agglomération.